

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT ET DE CONSEIL POUR LE GRAND DÉBAT NATIONAL

Chantal Jouanno

11 janvier 2019

1 LA SAISINE	3
Lettre de saisine du Premier Ministre	4
Décision de la Cndp du 17 décembre 2018	5
Décision de la Cndp du 9 janvier 2019	6
2 LA MISSION	
Mission d'accompagnement et de conseil pour le Grand Débat National	7
Phase préparatoire	8
Proposition de méthode de conduite du Grand Débat National	9
Organisation du Grand Débat National	10
3 LES PRINCIPES PROPOSÉS POUR LE GRAND DÉBAT NATIONAL	12
4 LES OUTILS DU GRAND DÉBAT NATIONAL PROPOSÉS PAR LA CNDP	15
Réunions d'initiative locale / RIL	17
Stands mobiles de proximité	18
Plateforme numérique	19
Conférences régionales citoyennes	19
Ateliers d'acteurs	20
5 LA RESTITUTION DU GRAND DÉBAT NATIONAL	
Éléments de stratégie et de méthodologie	21
Les thèmes et le périmètre du débat	22
Le corpus	22
La méthode	23
Partenariat / Ressources	27
ANNEXES	28
Première analyse argumentative des contributions individuelles « Gilets Jaunes »	29
Présentation de la stratégie proposée le 18 décembre par la Cndp	41

1



LA SAISINE

Le Premier Ministre

Paris, le 14 DEC. 2018

Madame la Présidente,

A l'initiative du Président de la République, le Gouvernement engage sur tout le territoire un grand débat national sur la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, et l'organisation de l'Etat et des administrations, permettant à chaque Français de faire part de son témoignage, d'exprimer ses attentes et ses propositions de solutions.

Cette démarche, inédite par sa forme et son ampleur, a pour ambition de répondre à l'attente exprimée par les citoyens d'être plus directement associés à l'élaboration des politiques publiques qui ont une incidence directe sur leur vie quotidienne.

De même que les solutions apportées aux difficultés concrètes des Français ne peuvent plus être conçues exclusivement depuis le pouvoir central, la concertation qui s'engage doit se construire en prenant appui sur les territoires et les acteurs locaux, en particulier les maires.

Les formes de cette concertation doivent ainsi être variées pour permettre à chacun de s'exprimer selon les formes les plus adaptées : débats publics locaux au plus près des territoires ; sollicitations directes de Français sur leurs lieux d'activité et de vie sur le territoire, groupes de réflexion participatifs conduits à l'initiative des maires, des parlementaires, des associations, des syndicats, des entreprises et de l'ensemble des corps intermédiaires ; plates-formes numériques ; réseaux sociaux.

Je souhaite que la CNDP accompagne et conseille le Gouvernement dans l'organisation de ce grand débat, et que vous assuriez personnellement cette mission.

Vous pourrez vous appuyer pour conduire cette mission sur une équipe interministérielle. Vous disposerez des moyens financiers, juridiques administratifs et techniques nécessaires qui seront fournis par les ministères précités, sur la base d'une évaluation de besoin que vous me préciserez.

Mon cabinet est à votre disposition pour échanger sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous,

Philippe
Edouard PHILIPPE

Chantal JOUANNO
Présidente de la Cndp
244, Boulevard Saint-Germain
75007 Paris

**Décision n° 2018/121/GDN/1 de la séance exceptionnelle du 17 décembre 2018
relative au grand débat national**

NOR: CNPX1835014S
ELI: Non disponible

La Commission nationale du débat public,
Vu le code de l'environnement en son article L. 121-1, conférant à la Commission nationale du débat public une mission de conseil aux autorités compétentes et aux maîtres d'ouvrage sur toutes les questions relatives à la participation du public,
Vu le courrier de saisine de M. le Premier ministre en date du 14 décembre 2018, demandant à la Commission nationale du débat public d'accompagner et de conseiller le Gouvernement dans l'organisation du Grand débat national,
Considérant que :
- seul le respect des principes fondamentaux du débat public (neutralité et indépendance des organisateurs, égalité de traitement des participants, transparence dans le traitement des résultats), peut présider à l'engagement de la Commission dans un processus de participation ;
- il revient au seul Gouvernement de déterminer ses attentes et la manière dont il répondra à l'ensemble des attentes et propositions exprimées ;
après en avoir délibéré,
Décide :

Article 1

La Commission, autorité administrative indépendante, accepte la mission d'accompagner et de conseiller le Gouvernement dans l'organisation du Grand débat national et désigne sa Présidente, Madame Chantal JOUANNO, pour qu'elle assure personnellement cette mission. Cet accompagnement se poursuivra jusqu'au lancement du débat.

Article 2

La poursuite de cette mission jusqu'à la rédaction du rapport final suppose un engagement du Gouvernement à respecter pour ce débat public les principes fondamentaux de la Commission nationale du débat public.

Article 3

La présente décision sera publiée au Journal officiel de la République française.

La présidente,

C. Jouanno



SÉANCE DU 9 JANVIER 2019

DÉCISION N° 2019 / 13 / GDN / 2

GRAND DÉBAT NATIONAL

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en son article L.121-1, conférant à la Commission nationale du débat public une mission de conseil aux autorités compétentes et aux maîtres d'ouvrage sur toutes les questions relatives à la participation du public,
- vu le courrier de saisine de Monsieur le Premier ministre en date du 14 décembre 2018, demandant à la Commission nationale du débat public d'accompagner et de conseiller le Gouvernement dans l'organisation du Grand débat national,
- vu sa décision n°2018/GDN/1 en date du 17 décembre 2018, acceptant la mission d'accompagnement et de conseil du Gouvernement dans l'organisation du Grand débat national, confié à sa Présidente,

Considérant que :

- tout débat public doit respecter les principes fondamentaux tels que, neutralité et indépendance des organisateurs, égalité de traitement des participants, transparence dans le traitement des résultats ;

DÉCIDE:

Article 1:

La Commission prend acte du retrait de sa présidente de la mission d'accompagnement et de conseil du gouvernement dans l'organisation du Grand débat national.

Article 2 :

La Commission constate que sa mission de conception et de mise à disposition des outils nécessaires à l'organisation du Grand débat national est accomplie.

Article 3 :

La Commission réitère son souhait que le gouvernement s'engage à ce que le Grand débat national se déroule dans le respect des principes fondamentaux du débat public.

Article 4 :

La présente décision sera publiée au Journal Officiel de la République française

La Présidente

Chantal JOUANNO

2

LA MISSION

Mission d'accompagnement
et de conseil pour
le Grand Débat National

La Commission nationale du débat public a été saisie par courrier du Premier Ministre daté du 14 décembre 2018 pour accompagner et conseiller le Gouvernement dans l'organisation du Grand Débat National. Par décision du 17 décembre 2018, la Commission nationale du débat public a accepté cette mission et désigné sa Présidente pour l'assurer dans le respect des principes du débat public.

La mission de la Cndp et de sa Présidente était de :

- proposer une méthode de débat national,
- proposer les principes de ce débat,
- accompagner la mise en place de son organisation matérielle et humaine.

Il n'est pas de la mission de la Cndp de définir les attentes du Gouvernement à l'égard de ce débat national et les modalités de son engagement à prendre en compte ses résultats. Ces choix à caractère politique ne relèvent pas d'une autorité administrative indépendante.

1 Phase préparatoire

Bien que les délais de saisine et d'organisation soient peu compatibles avec les exigences d'une démarche rigoureuse, la Cndp a souhaité, comme elle le fait pour tout débat public, conduire une phase préparatoire d'analyse de contexte et de rencontres des parties prenantes afin de clarifier leurs attentes et les conditions de réussite de ce débat national.

Analyses préparatoires

La Cndp a réalisé une première étude d'identification des profils types des « gilets jaunes » sur la base des études sociologiques et sondages disponibles au 15 décembre. Elle a également commandé à Marianne Doury, Université Paris-Descartes, experte en analyse argumentative, une étude argumentative sur un corpus de 242 mails ayant pour objet le mouvement des « gilets jaunes ». Ces premières études qualitatives ont mis en exergue une argumentation qui fonde la légitimité de leurs auteurs sur leur positionnement de « citoyens ordinaires ». En d'autres termes, la légitimité est inverse à la position hiérarchique. Ce constat renforce l'exigence d'écoute et d'ouverture pour le décideur.

Rencontres préparatoires

Afin de mener à bien cette mission, la Présidente a rencontré l'essentiel des parties prenantes afin de définir une méthode de débat national en accord avec celles-ci. Cette phase de préparation et de partage de la méthode avec les parties prenantes est essentielle à la réussite de tout débat public. Elle crée les conditions de la confiance dans la démarche et participe à la mobilisation des acteurs. 63 entretiens avec les principaux acteurs de ce débat national, dont 8 avec des membres du Gouvernement, ont été organisés en 18 jours. Elles ont permis d'échanger avec les acteurs politiques, les associations d'élus, les associations représentant la société civile (caritatives, étudiantes, environnementales, familiales), les syndicats et les corps constitués. Des échanges ont également été organisés avec des « gilets jaunes ». Les réunions dédiées avec les acteurs économiques n'ont pu avoir lieu. Celles-ci étaient prévues après le 8 janvier.

Enseignements de cette phase préparatoire pour la conduite du Grand Débat National

Lors de ces rencontres, les modalités envisagées pour l'organisation du Grand Débat National n'ont pas soulevé d'observations majeures des participants à l'exception de la question du tirage au sort sur laquelle nous reviendrons dans la présentation détaillée du dispositif.

S'agissant des principes, la cartographie de positionnement des différents acteurs permet de constater une très forte attente à l'égard du Grand Débat National. Un grand nombre d'acteurs souhaitent s'engager. Néanmoins, cette participation est conditionnée à quatre questions déterminant la confiance dans le dispositif :

- clarifier avant le lancement du débat national les modalités précises de prise en compte de ses résultats par le Gouvernement. Un acteur illustre avec ses mots cette position : « j'y vais, si j'y crois ». Cette position est particulièrement forte chez les acteurs associatifs ;
- veiller à ce que les sujets soient ouverts ;
- garantir la neutralité dans la restitution des résultats de ce débat national, position très forte chez l'ensemble des acteurs ;
- garantir que le processus ne se transforme pas en opération politique « pour » ou « contre » le Gouvernement, position forte chez les acteurs politiques.

L'enjeu de la posture du Gouvernement pendant ce débat national fut donc récurrent dans la phase préparatoire compte tenu du caractère intrinsèquement politique de ce débat national. Si les acteurs attendent une posture d'écoute, le Gouvernement a, dans un premier temps, évoqué une posture de pédagogie. Ceci a conduit la Commission nationale du débat public à rédiger une note de recommandations sur les principes à observer dans le cadre de ce Grand Débat National par le Gouvernement. Ces principes, issus de l'expérience de la Cndp, ont pour objectif premier de créer les conditions de confiance dans l'audacieuse démarche engagée par le Gouvernement. Toute initiative à caractère politique ou contraire à une posture d'écoute serait en contradiction avec ces principes.

L'enjeu le plus délicat fut celui de l'ouverture des sujets mis au débat. Le Gouvernement a légitimement identifié les quatre grandes thématiques sur lesquelles il souhaite entendre la parole citoyenne. Ces thématiques ne peuvent être exclusives des autres sujets spontanément évoqués par nos concitoyens.

Le Gouvernement a également souhaité afficher dès l'ouverture de la démarche participative, ce qu'il qualifie comme ses « lignes rouges », c'est-à-dire les décisions sur lesquelles il ne reviendra pas. Par son expérience du débat public, la Cndp a déconseillé ce positionnement qui est systématiquement assimilée à un signal de fermeture, quel qu'en soit le bien-fondé.

Nous avons également émis des réserves sur le recours à un ou des questionnaires comme clé d'entrée dans le débat. Cet outil est systématiquement critiqué. Il l'est d'autant plus dans le cadre de ce débat.

2 Proposition de méthode pour la conduite du Grand Débat National

La Cndp a transmis le 18 décembre 2018 une proposition détaillée de méthode pour la conduite du Grand Débat National (en annexe). Par sa conception, cette méthode permettait une démultiplication du débat national à la plus fine échelle de proximité et l'organisation de réunions très encadrées afin d'approfondir les débats sur les propositions. Elle permettait également de préserver ce temps participatif de toute tentative de récupération politique ou de perturbation par un groupe constitué. Elle en préservait donc la neutralité. Dans un premier temps, six outils ont donc été envisagés.

Nos rencontres préparatoires avec les acteurs nous ont amenés à proposer deux outils supplémentaires :

- la transmission d'un courrier aux foyers qui ne sont pas couverts par le réseau numérique afin de leur permettre de s'exprimer via un questionnaire sous enveloppe T,
- une conférence nationale de « jeunes » tirés au sort permettant d'aborder des problématiques qui leur sont propres.

La poursuite des rencontres préparatoires après le 18 décembre, nous a conduit à nous interroger sur l'opportunité des dispositifs de tirage au sort. Alors que cette procédure de mobilisation est généralement plébiscitée, les « gilets jaunes » avec lesquels nous avons échangé ont soulevé deux interrogations. En premier lieu, la garantie de fiabilité du dispositif de tirage au sort. En deuxième lieu, la légitimité de ce qu'ils jugent être un « petit » nombre de citoyens à voter sur des propositions alors que ce débat national est celui du « grand » nombre. Ceci nous a amené à émettre des réserves sur l'opportunité des dispositifs de tirage au sort pour ce Grand Débat National, ceci d'autant plus que ces dispositifs sont coûteux.

Les échanges avec le Gouvernement ont principalement porté sur deux dispositifs :

- le principe d'une assemblée citoyenne délibérative nationale qui interviendrait en fin de processus pour hiérarchiser les propositions émises lors du Grand Débat National,
- les conférences régionales de consensus qui devaient à l'origine être conçues selon les modalités très précises du « town meeting ».

L'urgence de la mise en œuvre dans la période de fin d'année n'a pas facilité les échanges et arbitrages.

3 Organisation du Grand Débat National

Quatre mois sont généralement nécessaires pour organiser un débat public sur un projet territorialisé. Outre les délais, la mise en place de l'organisation fut contrainte par la période de fin d'année. La Cndp ne pouvant recourir à ses marchés publics et ses procédures, l'organisation fut particulièrement difficile.

Gestion des prestataires

Nous avons veillé au plus strict respect des exigences légales par la mobilisation des marchés publics existants de l'UGAP. À ce jour, la gestion des moyens repose presque exclusivement sur le Ministère de la Transition écologique et solidaire. Après identification des marchés et prestataires, le bon de commande a pu être signé le vendredi 28 décembre. Il couvre l'ensemble des prestations intellectuelles de conception des outils, de la plateforme numérique. Les prestataires sont identifiés s'agissant de l'animation des stands et des conférences citoyennes régionales, ainsi que l'envoi d'un courrier à 5 millions de foyers non couverts par le réseau numérique.

Il reste, à ce jour, à finaliser les prestations logistiques, pour lesquelles le prestataire est identifié, et l'organisation des dispositifs de tirage au sort.

Constitution de l'équipe

Le Bureau de la Cndp (3 personnes) s'est mobilisé pour accompagner cette démarche. Nous avons le 18 décembre transmis une première note à votre cabinet, identifiant les 17 postes nécessaires pour constituer l'équipe de préparation du Grand Débat National. Jusqu'au 7 janvier, seules 6 personnes ont été disponibles à plein temps pour préparer cet immense chantier, dont les 3 membres du bureau de la Cndp.

L'équipe « Grand Débat National » est encore à ce jour composée de seulement 8 personnes à plein temps (hors Cndp). Nous avons transmis au Gouvernement le 3 janvier les demandes urgentes d'au minimum 15 personnes supplémentaires, ainsi que les missions correspondantes, afin que l'équipe pilotant l'organisation puisse être pleinement opérationnelle à la date de lancement du Grand Débat National.

Mise en place des outils

L'urgence a imposé une gestion par priorité chronologique. L'objectif est que le lancement du Grand Débat National soit possible le 15 janvier 2019.

La plateforme téléphonique est opérationnelle depuis le 7 janvier.

Pour les réunions d'initiative locale :

- le kit méthodologique a été finalisé par la Cndp, dans la mesure où le Gouvernement a souhaité le modifier et le valider, il ne peut plus être sous logo Cndp ;
- le kit thématique, sous la responsabilité du Gouvernement, reste à finaliser ;

- la mise à disposition de vidéos de témoignage pour le lancement de la plateforme numérique, mais également des réunions d'initiative locale sera finalisée pour être mise en ligne le 15 janvier ; sa validation finale est dorénavant assurée par le Gouvernement ;
- la Compagnie nationale des commissaires enquêteurs, de même que la Cndp a lancé un appel à volontariat des commissaires enquêteurs d'une part, et des garants d'autre part, afin qu'ils puissent assurer l'animation de réunions. Les demandes seront collectées par les instances régionales de la CNCE et par la Cndp ;
- la plateforme numérique permettant d'inscrire ces différentes réunions et leurs compte-rendus sera opérationnelle pour le 15 janvier.

Pour les stands : l'objectif est d'organiser un circuit de ces stands à travers la France afin de collecter la parole citoyenne sur 100 sites différents, idéalement à partir du 1^{er} février.

- les prestataires chargés de l'animation finalisent leurs besoins afin que la commande puisse être passée au prestataire logistique ;
- SNCF Gares et connexions a donné son accord pour une occupation gratuite de leur espace et proposera les gares les plus adaptées pour installer ces stands ;
- la Fédération des marchés de France a également proposé de solliciter ses membres afin de proposer les sites les plus adaptés ;

Pour la plateforme numérique : l'objectif est la mise en ligne au 15 janvier.

- le prestataire a commencé l'élaboration de cette plateforme dès le 29 décembre et propose des modalités de fonctionnement qui reposent sur sa grande expertise de ces processus participatifs ; la plateforme et ses fonctionnalités seront opérationnels au 15 janvier ;
- le contenu des kits thématiques à mettre en ligne sur la plateforme, sous la responsabilité du Gouvernement, reste à finaliser ainsi que les messages clés du Gouvernement sur ses attentes ;
- la présentation des différents outils du Grand Débat National doit être corrigée pour tenir compte des arbitrages récents du Gouvernement en particulier quant au recours à un questionnaire sur les quatre thématiques gouvernementales ; nous avons émis des réserves quant à cet encadrement du débat.

Pour les conférences régionales citoyennes : l'objectif est une mise en place fin février, début mars.

Les prestataires ont été identifiés mais les récentes évolutions des attentes liées à ce dispositif par le Gouvernement exigent d'en redéfinir le cahier des charges.

Pour les ateliers du futur : nous prenons acte que le Gouvernement a décidé de ne pas recourir à ce dispositif.

Pour l'envoi d'un **courrier à destination des foyers non couverts par le réseau numérique** : le prestataire est identifié, et peut rapidement être opérationnel. L'arbitrage appartient au Gouvernement.

Restitution du Grand Débat National

Dans son rôle de conseil, la Cndp a élaboré une note de recommandation détaillée (en annexe) sur les principes et modalités de collecte et de traitement des données issues du Grand Débat National. L'objectif est de permettre une restitution transparente et fidèle des constats et propositions exprimés. Nous recommandons un traitement en continu des données et une approche thématique dans un premier temps, afin qu'une synthèse soit disponible mi-avril. La restitution territoriale pourrait avoir lieu dans un deuxième temps.

3

LES PRINCIPES
PROPOSÉS POUR
LE GRAND DÉBAT
NATIONAL

La Cndp a proposé pour le Grand Débat National le respect d'un certain nombre de principes. Ces principes ont été rappelés au Gouvernement par courrier du 18 décembre. Le texte de ce courrier est reproduit ci-dessous.

La Commission nationale du débat public est une **autorité administrative indépendante**, garante du droit à l'information et à la participation, créée il y a plus de 20 ans et disposant de l'expertise scientifique pour organiser des débats publics sur des sujets particulièrement délicats.

La Commission nationale du débat public a été saisie vendredi 14 décembre 2018 par le Premier Ministre pour une mission de conseil et d'expertise pour le Grand Débat National qui doit être engagé début janvier. Il s'agit donc bien d'une saisine officielle d'une Autorité indépendante ce qui est un **gage de rigueur et de neutralité** de la démarche. La Présidente de la Cndp est personnellement chargée de ce débat, mais il est préférable de mettre en avant l'institution.

Les principes de la Commission nationale du débat public sont **l'indépendance**, la **neutralité** (aucun avis positif ou négatif n'est exprimé sur les positions, propositions ou projets), la **transparence** (tous les comptes rendus de réunion seront disponibles) et **l'équivalence** (la parole du « citoyen ordinaire » a autant de poids que celle d'un haut dirigeant). Il est important d'insister sur ce dernier point, la Cndp souhaite entendre celles et ceux qui se pensent comme de « simples citoyens » et relayer leur parole. Elle ira au devant de cette population.

Être clair sur la répartition des responsabilités entre la Cndp et le Gouvernement :

1 - La Commission nationale du débat public est en mesure de piloter et de restituer d'organiser et de restituer les conclusions du Grand Débat National. Elle le fait en toute indépendance, en choisissant la méthode de débat et les modalités de restitution. Elle veillera en particulier à ce que les réunions du Grand Débat National ne soient en aucun cas des « meetings politiques », ni pour le gouvernement, ni pour la majorité, ni pour aucun parti politique. De même, **le rapport de restitution de la Cndp sera totalement apolitique**. Il ne contiendra en particulier aucune mention d'attaques personnelles qui auraient pu être prononcées pendant les débats. Il est primordial de ne jamais laisser entendre que le Gouvernement pilote directement ou indirectement la méthode du débat. Il faut insister sur l'indépendance et la neutralité de la Cndp.

2 - Les responsabilités du Gouvernement sont :

- de clarifier les raisons qui l'ont amenées à proposer ce débat, et ce qu'il en attend : les sujets portés au débat par le Gouvernement ont été clarifiés (4 thèmes : transition écologique, fiscalité, Services publics et citoyenneté), il est encore nécessaire de préciser si le Gouvernement souhaite simplement « écouter » les attentes de la population ou co-élaborer des propositions de réponse à la crise actuelle.
- de préciser et s'engager clairement sur la manière dont il répondra à l'ensemble des attentes et propositions qui se sont exprimées.

Ce dernier point est absolument fondamental car **la défiance à l'égard de la sincérité du Gouvernement dans ses démarches participatives**, constatée lors de nos auditions préalables, est forte : trop de consultations, concertations, dont les participants ont le sentiment qu'elles n'ont servi à rien et que les décisions du Gouvernement n'en ont pas tenu compte. Nous recommandons que le Gouvernement **s'engage à répondre par écrit, de manière argumentée et détaillée, à toutes les positions et propositions**, et qu'il publie ces réponses. Nous recommandons également que les conclusions donnent lieu à des débats dans les diverses enceintes décisionnelles à l'échelon national comme local.

Nous déconseillons fortement de préciser publiquement avant le débat les « **lignes rouges** », c'est à dire les propositions que le Gouvernement refusera quoi qu'il advienne de prendre en compte, et plus encore les sujets dont il ne veut pas débattre. L'expérience de la Cndp lui permet d'affirmer qu'afficher une telle position avant l'ouverture du Grand Débat National en videra les salles ou en radicalisera plus encore les oppositions. Un débat qui ne permet pas d'aborder l'option zéro d'un projet, c'est à dire son abandon, est systématiquement un échec. Par contre, il ne vous sera jamais reproché de répondre négativement et de manière argumentée.

Nous déconseillons également très fortement d'utiliser les mots de **pédagogie, d'explication, ou tout autre terme** qui laisse à penser que les décideurs n'écoutent pas et se placent toujours dans une position de supériorité. Plus généralement, l'expérience de la Cndp permet d'affirmer que **la seule pédagogie acceptable lors d'un débat est la « pédagogie réciproque » et non unidirectionnelle**. Un débat renseigne toutes les parties prenantes des points de vue, des arguments et des informations dont chacun dispose. Enfin le débat ne sert pas à faire accepter les projets, mais à faire émerger leur condition de faisabilité.

Neutralité et écoute pendant le Grand Débat National

14

Pendant le Grand Débat National, les membres du Gouvernement comme les parlementaires doivent **s'engager à adopter une posture d'écoute active**. Etre absents de toutes les réunions leur serait reproché. Ce serait une marque de dédain. Nous avons en effet analysé les discours développés par les premiers gilets jaunes anonymes qui se décrivaient tous comme de « simples citoyens » que le Gouvernement et les décideurs dans leur ensemble n'écoutent pas. La posture d'écoute active implique de ne jamais prononcer de discours en ouverture, en clôture ou depuis une estrade, mais de répondre éventuellement aux questions posées. L'exercice sera particulièrement difficile compte tenu des risques forts d'interpellations virulentes.

Il est également probable que le Gouvernement et décideurs publics souhaitent prendre des décisions ou des positions pendant le Grand Débat National, sans attendre ses conclusions. Il est important de clairement **faire le lien entre ces décisions et le débat**, et de les argumenter. Nos concitoyens ne doivent pas en déduire que tout est décidé avant même les conclusions du débat.

4

LES OUTILS DU
GRAND DÉBAT NATIONAL
PROPOSÉS
PAR LA CNDP

Pour le Grand Débat National, la Cndp propose plusieurs modalités pour permettre la participation la plus large possible.

16

Il y a 5 outils prévus pour recueillir la parole citoyenne.

- 1** Réunions d'initiative locale – RIL
- 2** Stands mobiles de proximité
- 3** Plateforme numérique
- 4** Conférences régionales citoyennes
- 5** Ateliers d'acteurs

La plateforme en ligne est prévue pour réceptionner les résultats de tous les outils mis en place et pour pouvoir s'exprimer en ligne ainsi que pour informer de l'ensemble de la démarche. C'est donc à la fois un outil d'expression et un outil pour héberger tout ce qui émerge du Grand Débat National.

1 Réunions d'initiative locale / RIL

Qu'est-ce que c'est ?

Le premier outil consiste dans la possibilité pour des individus, des collectifs de citoyens et d'acteurs (habitants, associations, maires, syndicats entreprises, etc.) d'organiser partout en France des réunions d'initiative locale. Un « Mode d'emploi - Réunion Locale » est mis à disposition sur la plateforme et permettra de les aider dans la mise en place, notamment de les guider dans l'organisation, l'animation et la restitution de la réunion locale. Le référencement des réunions sur la plateforme permettra de visualiser les réunions prévues et d'y participer si elles sont ouvertes à tous par les organisateurs.

Les organisateurs des réunions d'initiative locale s'engagent à respecter une charte de débat (également à disposition dans le Mode d'emploi en ligne) et à faire remonter le compte rendu des échanges en utilisant un formulaire proposé dans le guide méthodologique. Les propositions seront mises en ligne par les organisateurs sur le site du grand débat.(notamment par l'équipe Débat numérique qui réceptionne les CR des RIL).

À quoi ça sert ?

Cet outil sert à démultiplier le débat, à faire en sorte que tout le monde de la toute petite échelle à la plus grande puisse organiser son propre débat et transmettre ses résultats. Il sert également à permettre l'expression la plus libre possible de nos concitoyens.

Comment ça marche ?

Tout individu ou collectif qui veut organiser une réunion d'initiative locale doit se rendre sur le site de la plateforme (www.granddebat.fr), s'inscrire via un formulaire en ligne en indiquant : si la réunion est ouverte et publique ou si elle est réservée à des adhérents d'association, de syndicats etc.; le lieu ; la date ; et l'horaire de la réunion; ses coordonnées (courriels). Une fois le formulaire rempli et soumis, la réunion sera recensée sur la plateforme (et géolocalisée sur la carte de France, mais sans indiquer l'adresse précise). Il est demandé aux organisateurs de RIL d'inscrire leur réunion sur la plateforme au moins 7 jours avant la tenue et de ne pas le faire à la dernière minute. Cela permet à l'équipe Grand Débat National de connaître avec une semaine d'avance le nombre et les lieux des RIL prévues. Ceux qui cherchent une réunion d'initiative locale à proximité et qui voudraient y participer, peuvent s'informer sur la plateforme et cliquer sur l'événement, avec un renvoi automatique au courriel de l'organisateur (l'adresse mail n'apparaît pas) ou à la page Facebook ou web de l'événement.

Une sous-équipe dédiée aux RIL est prévue dans l'équipe Grand Débat National. Il y a également une ligne téléphonique dédiée (au-delà de la hotline) ainsi que deux adresses électroniques : reunionslocales@granddebat.fr et restitutions@granddebat.fr

Le rôle de cette équipe d'appui et suivi des RIL, est de :

- Mettre à disposition les outils pour favoriser les RIL ;
- Accompagner tous ceux qui voudraient organiser une RIL (par téléphone et par courriels) ;
- Mettre à disposition des animateurs ;
- Mettre à disposition des experts thématiques ;
- S'assurer que les organisateurs envoient bien leur CR (les CR des RIL seront récupérés concrètement par de l'équipe Débat numérique qui les transmet à la sous-équipe restitutions du Grand Débat National) ;
- Suivre les organisateurs de RIL par catégorie (Mairies, associations, syndicats etc.).

2 Stands mobiles de proximité

Qu'est-ce que c'est ?

Des stands seront déployés sur le territoire pour venir à la rencontre des Français, dans les gares et les marchés. Ils seront un lieu d'information mais également de recueil de contributions individuelles ou collectives, par écrit (sur une tablette directement sur la plateforme) ou par vidéo.

Les lieux, déterminés pour couvrir au mieux le territoire, ainsi que les dates de présence des stands, déployés de manière itinérante jusqu'au 15 mars, seront communiqués le 25 janvier.

Les stands seront présents sur le territoire à partir du 1^{er} février.

Les propositions rassemblées sur les stands feront l'objet d'une synthèse (de la part de l'animateur du stand. Ces synthèses seront transmises à l'équipe Restitution, à l'équipe communication et l'équipe coordination du Grand Débat National). Les personnes rencontrées seront également invitées à se rendre sur la plateforme en ligne.

À quoi ça sert ?

Cet outil permet au Grand Débat National d'être présent et visible dans l'espace public (il ne doit pas se dérouler que dans des salles). Il permet également de toucher des territoires plus ciblés, plus éloignés et des publics qui ne viendraient pas spontanément vers le débat.

C'est un outil qui se déploie sur tout le territoire, mais à petite échelle.

Comment ça marche ?

Le parcours des stands, les lieux et les dates sont établis en tenant à l'esprit les questions de sécurité. Les gares ont été identifiées avec la collaboration de SNCF qui les mettra gracieusement à disposition. Le principe d'accessibilité et de possibilité d'accueillir des stands a été retenu par SNCF. Concernant les marchés, la FNMF doit nous fournir une liste des marchés les plus adaptés.

À partir de ces deux listes le parcours sera finalisé par l'équipe dédiée entre le 15 et le 20 janvier. Chaque stand reste dans un lieu (matinée pour les marchés et après-midi pour les gares).

100 demi-journées sont prévues, avec 5 équipes (donc 5 stands) partagées entre :

- 50 en gares
- 30 sur des marchés
- 20 en réserve (opportunités diverses ou demande politique de dernière heure)

SNCF : à l'intérieur des gares, donc pas besoin de barium

Marché : à l'extérieur, donc besoin de barium

Taille des tentes : mini 3 x 3 m (maximum 3 x (3 x 3 m).

La première semaine : on ne fait tourner que 2 équipes et on fait un point d'étape, notamment sur l'accueil et les conditions de sécurité.

Pour les prises Vidéo mathon, cela dépendra de l'affluence sur le stand.

3 Plateforme numérique

Qu'est-ce que c'est ?

À tout moment dès le 15 janvier et jusqu'au 15 mars, les citoyens peuvent contribuer sur la plateforme du Grand Débat National, sur tous sujets, en faisant part de leurs propositions. Chaque contribution est visible de tous avec la possibilité pour chacun de soutenir des propositions déjà émises et de les commenter.

À quoi ça sert ?

La plateforme sert à informer largement de la tenue du débat, de ses modalités et à faire participer le grand public via un vote en ligne sur des propositions exprimées par les usagers.

Elle sert aussi à réceptionner toutes les contributions (sous formes de compte-rendus, cahiers d'acteurs, synthèses des cahiers de doléance) liées au Grand Débat National.

Comment ça marche ?

Le site permet de s'informer, d'offrir des outils pour organiser des Réunions d'initiative locale et de participer en ligne (à travers un mécanisme de Boîte à idée et de vote).

Cet outil aura une équipe dédiée qui sera en charge de :

- Animer le débat numérique ;
- Récupérer les restitutions ;
- Rendre exploitable les restitutions (notamment celles arrivant par voie postale) ;
- Rendre visibles et transparentes sur la carte les initiatives et leurs restitutions ;
- Assurer une partie de la modération.

4 Conférences régionales citoyennes

Qu'est-ce que c'est ?

Dans chaque région sera organisée une conférence régionale citoyenne (13 prévues à ce stade +1) réunissant 100 participants tirés au sort (représentatifs de la population et de la société – citoyens et des acteurs socio-économiques locaux). Ces réunions, déployées entre février et début mars, permettront aux participants de construire en groupe des propositions, qui seront versées sur la plateforme et dans la synthèse finale.

Ces conférences réunissant 100 personnes sur une journée (70 citoyens et 30 membres des représentants des acteurs socio-économiques du territoire : associations, entreprises, syndicats de travailleurs), permettront de prendre du temps pour échanger (sur les 4 thèmes du débat, + un thème libre) et délibérer en commun et de voter sur des propositions en mélangeant au maximum les participants. Ces conférences seront animées par des facilitateurs.

À quoi ça sert ?

Cet outil sert tout d'abord à toucher, à travers le tirage au sort, un public qui ne participerait pas spontanément et à le mélanger avec d'autres membres de la société civile. Il sert aussi à toucher et à faire ressortir des résultats à l'échelle régionale. L'expérience montre que cette méthode présente un taux de « retour de propositions » que l'on constate difficilement avec d'autres techniques (conférence de consensus, jury de citoyens, réunion publique etc.).

Comment ça marche ?

Les conférences devraient durer une journée et s'articuler de la manière suivante :

- Phase 1 d'information et de focalisation des thèmes. Elle prévoit un « mandat » clair sur les discussions à mener dans un temps établi (en général, minimum 25 minutes/maximum 1 heure par thème). Il est possible d'aborder dans une seule Conférence les 4 thèmes ou se concentrer sur un seul. Un expert en position de ressource peut être à disposition pour éclairer les participants. Les informations autour desquelles entamer les débats peuvent être fournies de plusieurs manières : présentées par un animateur, résumées dans des fiches, présentées dans des « pastilles vidéos ».
- Phase 2 de discussion par groupe d'environ 10/12 personnes réunies autour de tables rondes avec l'aide d'un facilitateur qui a la tâche de modérer (pas de distribuer la parole!), de transcrire les remarques, les commentaires et les idées et les envoyer via un ordinateur relié en réseau à une « cabine de régie » (présente et visible dans la salle de manière transparente). Les experts organisateurs qui composent la « cabine de régie » ont une visibilité sur les travaux des tables et peuvent intervenir en temps réel pour suggérer des ajustements aux facilitateurs ou fournir des informations précises.
- Phase 3 la cabine de régie lit les commentaires, les remarques et les idées, rassemble les thèmes ou les propositions communes en les résumant dans des textes synthétiques. Ces synthèses sont présentées à toute l'assemblée et constituent la base pour la formulation de questions ou de mesures à soumettre à tout le public de la salle à travers le vote. La votation électronique permettra de recueillir et projeter en temps réel les résultats exprimés.
- Clôture

Une équipe sera dédiée à la conception détaillée du contenu des conférences ainsi qu'à son organisation logistique.

5 Ateliers d'acteurs

Qu'est-ce que c'est ?

Cet outil réunit des acteurs socio-économiques du tissu local pour les faire travailler avec leurs partenaires économiques et politiques afin de proposer et d'assumer des engagements concrets que ces acteurs économiques pourraient assumer sur les 6, 12 et 24 mois à venir.

Les ateliers sont prévus plutôt le mois de février et début mars pour établir des plans d'actions à l'échelle locale, qui seront mis en œuvre par des coalitions d'acteurs locaux, et viseront à apporter une ou plusieurs réponses aux préoccupations exprimées par les citoyens.

À quoi ça sert ?

Cet outil sert à mobiliser les acteurs économiques qui ont un rôle important sur les questions de pouvoir d'achat et de vitalité économique des territoires.

Comment ça marche ?

Ces ateliers d'une journée regroupant une soixantaine de personnes invitées suivront une démarche rythmée en 6 séquences. Elle fera l'objet d'une deuxième journée destinée à ceux et celles qui prendront l'initiative de reproduire la démarche à une autre échelle de territoire ou de secteur.

Les résultats des ateliers d'acteurs sont versés sur la plateforme et dans la synthèse finale.

Une équipe sera dédiée à la conception détaillée du contenu de cet outil ainsi qu'à son organisation logistique.

5

LA RESTITUTION DU GRAND DÉBAT NATIONAL

Éléments de stratégie
et de méthodologie

Le Grand Débat National est un événement majeur qui constituera une première en termes d'échelle et de périmètre du débat (1), de nombre de contributions et donc de volume de corpus généré (2).

Le calendrier du débat et de sa restitution est extrêmement serré. Cet élément doit être pris en compte dans la méthodologie à adopter pour la restitution finale. Cela constitue une contrainte importante. Il est donc nécessaire de concevoir une méthode qui tout étant ambitieuse, ne soit ni trop complexe logistiquement ni trop chronophage (3).

1 Les thèmes et le périmètre du débat

Les thèmes soumis au débat par le Gouvernement (4 thèmes), ainsi que les autres thèmes qui émergeront spontanément, amèneront le périmètre thématique du débat à être particulièrement large. Les thèmes seront très disparates. Cela aura un impact sur la manière dont cette diversité thématique sera exposée et posera la question des éléments de transversalité permettant de les relier ou de structurer la restitution.

2 Le corpus

22

Le type de corpus sur lequel travailler sera également très particulier et hétérogène. Le corpus, sa taille et sa nature seront déterminés par plusieurs éléments et choix :

- 1) Faut-il prendre en compte ce qui a été déjà produit surtout si l'on considère qu'une partie du débat a déjà commencé (sur les ronds points, dans les mairies, etc.) ?
*Il serait préférable de prendre en compte tout ce matériau au moins dans les conclusions du débat.
 Il faut également mettre en ligne la synthèse des cahiers de doléances faite par l'AMRF et l'exploiter dans les résultats finaux.*
- 2) Comment faire l'articulation avec les démarches du CESE ? 9 000 contributions reçues à ce jour sur leur plateforme.
Il faut demander au CESE comment ils traitent ces données et leur demander leur synthèse pour l'insérer sur la plateforme. L'avis qu'ils produiront pour le 14 mars pourra être pris en compte dans la restitution.
- 3) Faut-il accepter les restitutions des débats qui auront lieu « hors cadre » ? Par exemple celles qui n'utiliseraient pas le Kit du débat ?
À priori, oui (voir tableau 2).
- 4) Comment traiter les contributions individuelles ?
Voir Tableau 2.

Tableau 1 : Corpus issu du Grand Débat National

Dispositif	Output	Type de donnée
Réunions d'initiative locale	Synthèses Photos Vidéo (quelle retranscription ?)	Deuxième main
Plateforme	Cahiers collectifs Contributions usagers site	Première main
Stands mobiles	Fiches contributions Vidéo (quelle retranscription?)	Première main
Conférences régionales citoyennes	Rapport instantané	Deuxième main sur les échanges Votes sur les propositions
Ateliers d'acteurs	Compte-rendu d'animateur	Deuxième main

Tableau 2 : Autres corpus

Dispositif	Output	Type de donnée
Cahiers de doléance	Synthèses de l'AMRF	Deuxième main
Contributions individuelles	Textes discursifs	Première main
Avis du CESE (14 mars)	Avis d'une partie prenante	Première main

3 Méthode

Une exploitation en continu

Une méthode d'exploitation des données en continu est incontournable pour ne pas être noyé sous la masse de contributions et compte tenu du temps très court à disposition. Le rythme d'exploitation peut varier selon le type de contribution (voir Tableau 1) : hebdomadaire, bimensuel, selon les phases (pour les contributions issues de la plateforme par exemple).

En termes d'organisation, il faudrait s'appuyer sur une équipe générale de « *prémachage* » qui lit l'ensemble des contributions, les trie et en extrait les éléments par : thèmes (arguments + propositions), territoires (arguments + propositions). Il faut également que cette équipe pense à extraire et stocker les citations citoyennes les plus parlantes thème par thème. Toutes les contributions feront l'objet de synthèses.

Si le choix d'avoir des synthèses par thème (3.a) ne pose pas de problème majeur (à part celui signalé en ouverture sur la place d'une masse importante de sous-thèmes à classer), les synthèses par région et/ou territorialisées soulèvent plus de questions (3.b).

De manière générale, et afin de faciliter le travail, nous préconisons d'avoir recours à un ou plusieurs laboratoires de recherche pour effectuer une analyse lexicométrique de toutes les données ainsi que des notes de synthèse (Voir paragraphe 4).

Les principes

Quoi qu'il en soit, il est indispensable que la restitution respecte un certain nombre de principes :

- **La fidélité aux propos** : pas de réinterprétation ou de reformulation, les citoyens doivent pouvoir retrouver leur parole dans les conclusions, il faut essayer d'étayer au maximum les constats par des citations extraites de verbatims ou issues d'échanges réels (pas de citation de données de deuxième main).
- **La transparence du processus** : quels que soient les choix méthodologiques, ils doivent être clairement énoncés en amont et rendus publics.
- **La non-hiérarchisation** : il ne faut pas hiérarchiser les propositions formulées dans le cadre du débat. On peut donner à voir des éventuelles hiérarchisations effectuées par les participants dans les conférences régionales ou sur la plateforme, mais la priorisation ne doit en aucun cas être faite par les rédacteurs du rapport final.
- **La neutralité des rédacteurs** : les rédacteurs ne doivent jamais donner ou laisser transparaître leur avis sur les sujets traités, ni utiliser des adjectifs connotés relevant d'une logique de jugement.

Par ailleurs, il est important d'essayer, dans la mesure du possible, de rapporter les arguments mobilisés par les participants pour justifier leur positions et leurs propositions. Il est important pour le décideur de pouvoir accéder aux logiques argumentatives qui mènent aux propositions et aux positionnement (surtout les plus tranchés).

3.a Une lecture par thème

Les contenus qui constitueront le matériau à exploiter pour les synthèses par thème seront principalement issus des synthèses de réunions locales, des conférences régionales, des cahiers d'acteurs et des contributions internet. La question se pose de savoir si les sous-corpus doivent être isolés. Et si pour chacun de ces sous-thèmes, un résumé doit être fait (par exemple, un résumé pour les contributions en ligne qui traitent toutes du même thème, un pour les cahiers qui traitent tous du même thème, etc.) ou si tout type de contribution doit être analysée de la même manière. Concernant le type de traitement (quantitatif, qualitatif etc.), il faut choisir la méthode la plus adaptée au corpus (sa taille et sa nature) et à l'objectif. Dans le tableau suivant, des premières hypothèses d'exploitation.

Tableau 3 : Traitement corpus Grand Débat National

Dispositif	Output	Type de donnée	Biais	Traitement
Réunions d'initiative locale	Synthèses Photos Vidéo	Deuxième main	<i>> pas de verbatim</i> <i>> ni transparent</i> <i>ni reversible</i>	En continu (hebdomadaire ou bimensuel) Quantitatif (analyse lexicométrique) + qualitatif
Plateforme	Cahiers collectifs Contributions	Première main		En continu (par phase : diagnostic >propositions Boite à idées) Qualitatif (résumé + citations) + quantitatif (analyse lexicométrique)
Stands mobiles	Fiches contributions Vidéo	Première main		En continu (les 15 jours) Qualitatif (résumé)
Conférences régionales citoyennes	<i>Instant Report</i> Propositions votées	Deuxième main sur les échanges Votes sur les propositions	<i>> pas de verbatim des échanges des tables, mais les rapports des facilitateurs</i>	Fin février/ Début mars Exploitation qualitative
Ateliers d'acteurs	Compte-rendu d'animateur	Deuxième main	<i>> pas de verbatim des échanges des tables, mais le CR de l'animateur</i>	En continu (selon leur tenue)

Tableau 4. Traitement autres corpus

Dispositif	Output	Type de donnée	Biais	Traitement
Cahiers de doléance	Synthèses de l'AMRF	Deuxième main	> <i>pas de verbatim</i> > <i>ni transparent</i> > <i>ni reversible</i>	À verser au débat dès son ouverture à prendre en compte dans le Rapport final
Contributions individuelles	Textes discursifs	Première main		analyse argumentative
Avis du CESE (14 mars)	Avis d'une partie prenante	Première main		à prendre en compte dans le Rapport final

3.b Une lecture territorialisée/régionale

Concernant cette approche, il y a plusieurs possibilités, mais celle qui semble la moins chronophage et la plus pertinente est de **traiter la question de la territorialisation comme un thème transversale à faire émerger**, sans faire des synthèses région par région de ce qui se dit localement.

Corpus à exploiter : tout support et extrait qui traite de questions territorialisées.

Méthode : un rédacteur consacré qui extrait de chaque contribution les questions territorialisées ou les déclinaisons locales des enjeux. De cette manière, dans chaque synthèse thématique, il y aurait un endroit consacré à comment la question/le thème se pose dans les différents territoires.

4 Partenariats/Ressources

- 1) Une équipe Restitution doit être mise en place au sein de l'équipe du Grand Débat National. Cette équipe doit être constituée au minimum de 15 personnes (sans compter les rédacteurs) pour pouvoir lire, travailler, dispatcher les données au fur et à mesure qu'elles émergent. Ceci facilitera le travail des rédacteurs qui analyseront et résumeront les résultats.
- 2) Pour l'exploitation plus massive, on peut s'adresser et passer des conventions avec les laboratoires qui partiquent de la lexicometrie (Toulouse, Paris), qui ont déjà travaillé sur des corpus très importants et qualitatifs. Ils utilisent de la statistique informatique puissante et efficace. Il s'agit d'une approche quantitative exhaustive et synthétique.

Contact : Laboratoire d'Etudes et de recherches appliquées en sciences sociales (LERASS) de Toulouse.
www.iraluteq.org/etudes
www.lerass.com

Autre contact : l'Institut des systèmes complexes (ISC-PIF). Même approche du laboratoire toulousien. Ils pourraient se partager la masse de données.

- 3) Les chercheurs en analyse argumentative. Il s'agit d'une approche plus fine et qualitative qui ne peut concerner qu'une partie du corpus.

Contact : Marianne Doury, professeure à l'Université à Paris Descartes (Paris 5).
Ses travaux s'inscrivent dans le champ des études argumentatives. Ils privilégient une démarche empirique appliquée à des données écrites ou orales en interaction. Ils décrivent aussi bien des débats de société (débat sur les parasciences, sur les OGM, sur des questions d'aménagement du territoire, sur les politiques spatiales...) que des mécanismes argumentatifs spécifiques (argument d'autorité, témoignage, accusation d'amalgame...). Ils portent une attention particulière à l'activité critique des locuteurs, telle qu'elle transparaît dans les échanges argumentatifs quotidiens ou spécialisés.

6 (ANNEXES

***Première analyse argumentative
des contributions individuelles
« Gilets Jaunes »***

Auteur : Marianne Doury,
Professeur à Paris-Descartes
Destinataire : Ilaria Casillo,
Vice-Présidente de la CNDP

Table des matières

Données.....	5
Des constructions identitaires complexes.....	5
Des prises de parole spectaculairement dé-politisées et dé-conflictualisées.....	8
Un registre respectueux.....	8
Un positionnement humble mais stratégique.....	8
Une relation symétrique, voire inversée.....	9
Une négation de la conflictualité.....	9
Une visée diagnostique.....	9
Une visée curative.....	9
Revendications, propositions, solutions.....	11
Un registre émotionnel dysphorique.....	11
Une réponse à leur requête jugée désastreuse.....	12

On proposera ici un commentaire synthétique sur des messages électroniques adressés par des citoyens français au Premier ministre afin de lui demander un rendez-vous dans le cadre de la crise dite des « Gilets Jaunes ». Chacune des sections de ce volume synthétique renvoie, par un numéro entre crochets, à la section correspondante du volume analytique, afin de rendre possible un accès direct aux fragments de message considérés.

Données

Les données analysées ici sont constituées de **242 mails** envoyés **entre le 28 novembre et le 10 décembre 2018** au cabinet du Premier ministre et visant à solliciter un rendez-vous en relation avec le mouvement dit des « Gilets Jaunes ».

Aucune information ne m'a été transmise ni sur le processus qui a mené les auteurs de ces messages à les adresser sous forme de courrier électronique au cabinet du Premier ministre, ni sur l'interface à laquelle ils ont été confrontés, ni enfin sur les principes de sélection qui ont présidé au tri du millier de mails arrivés durant cette période, pour n'en retenir que 242. Les éléments d'analyse proposés ici sont susceptibles de devoir être reconsidérés à la lumière de ces informations manquantes.

Des constructions identitaires complexes

J'ai examiné la façon dont les auteurs des messages se présentent, non pour en tirer des caractérisations objectives, mais pour repérer les éléments qu'ils considèrent comme significatifs de leur identité, et comme susceptibles de faciliter l'aboutissement de leur requête (demande de rendez-vous avec le Premier Ministre). Il s'agit de comprendre « en tant que » quoi ils prennent la parole.¹

Le plus souvent, les auteurs des messages se présentent (il est rare qu'ils ne spécifient pas à quel titre ils s'expriment). Ces présentations sont à comprendre comme ayant une fonction de légitimation. Les principaux paramètres de présentation sont :

- L'appartenance ou la non-appartenance au mouvement des « gilets jaunes » [3.1]
- Le statut de citoyen [3.2]
- L'implantation géographique² [3.4]
- Le statut professionnel [3.5]
- L'âge [3.6]
- Le (non)positionnement politique [3.7]

On peut s'y attendre, c'est essentiellement **en tant que « gilets jaunes »** que les auteurs des messages demandent à être reçus. Les messages permettent de distinguer deux formes de présentations, de ce point de vue :

¹ Il est bien sûr possible d'établir la liste des auteurs des messages avec leur nom, prénom et adresse (ces rubriques sont remplies dans la plupart des mails considérés), mais les informations fournies ne sont pas nécessairement fiables (on peut ainsi douter que l'auteur d'un mail s'appelle effectivement Eric Gillet-Jaune).

² La mention de l'implantation géographique n'est pas toujours à comprendre comme un élément significatif de l'identité affichée par les auteurs des messages : elle intervient parfois comme élément à prendre en compte pour fixer les modalités de la rencontre : « comme j'habite à Carpentras, il me sera difficile de me rendre à Paris pour vous rencontrer », par exemple.

- **Des proclamations « identitaires »**, du type « *je suis un gilet jaune* », ou même « *je suis gilet jaune* », dans une formule qui fait écho au slogan « *je suis Charlie* » et à ses déclinaisons récentes [3.1.1] ;
- **Des expressions de soutien** (« *je suis en accord avec le mouvement des « Gilets jaunes* » », « *je les soutiens de tout cœur* », je suis « *solidaire des gilets jaunes* ») [3.1.2].

La ligne de partage entre ces modes de présentation semble correspondre à une **participation active au mouvement** (notamment aux manifestations) et une **sympathie passive** (souvent justifiée par des contraintes matérielles, comme le fait d'être mère de famille, par exemple).

Une part non négligeable des auteurs de demandes de rendez-vous se déclare **non-gilet jaune** (« *je ne porte pas de gilet jaune* », « *je ne suis pas 1 gilet jaune* », « *je n'ai pas manifesté avec ce mouvement* »...) ; cette déclaration est souvent suivie par un « *mais* » qui exprime, dans un mouvement concessif, une proximité, une sympathie pour le mouvement (« *je ne suis pas gilet jaune mais je comprends leur malaise* ») [3.1.3] .

La revendication d'un titre de « gilet jaune » (ou de sympathisant « gilet jaune ») n'exclut pas **un regard critique sur ce mouvement**. Les angles de critique qu'on peut dégager des messages envoyés au Premier ministre sont les suivants :

- C'est essentiellement l'existence **de violences et d'exactions commises lors des manifestations** qui incite les gilets jaunes qui s'expriment dans ces courriers à se qualifier de « *pacifiques* » ou « *pacifistes* », par opposition aux individus, gilets jaunes ou pas, qui ont commis des actes violents et répréhensibles. Ces comportements sont explicitement condamnés, et de façon massive, dans les données : « *je condamne fermement toutes les violences* », « *je suis contre les violences* », « *les violences que j'ai pu voir à la télévision me révolte* » ; et très rares sont les messages qui justifient ces comportements au vu des violences sociales subies par « *le peuple* » au quotidien. [10.1]
- La représentativité des gilets jaunes qui s'auto-proclament représentants du mouvement est également contestée (« *Pourriez-vous me recevoir, en plus des représentants des gilets jaune autoproclamé (...) qui ne représentent pas réellement les gilets jaunes* » ; « *il a des porte-parole mais ils ne sont pas légitimes, ils pensent à la popularité plus qu'aux idées* ») [10.2]
- Le fait que les gilets jaunes refusent d'entrer en dialogue avec le gouvernement est également pointé comme regrettable, puisque « *on ne peut pas dire d'un côté que personne ne nous écoute et en même temps refuser d'être écouté* » ; c'est sur la base de ce refus du dialogue que certains auteurs justifient leur demande de rendez-vous : « *si personne ne veut vous rencontrer, moi je le veux bien* » ; « *Voyant que les portes paroles des gilets jaunes ne font pas d'efforts. Je souhaite me porter volontaire pour discuter, débattre et solutionner les blessures que portent les français* » [10.3]
- La demande que les rencontres Gilets jaunes / représentants de l'Etat soit médiatisée est disqualifiée comme témoignant d'une regrettable appétence pour les « *paillettes* » et les « *projecteurs* » [10.4], la plupart des demandes de rendez-vous exigeant la discrétion, l'anonymat, et tout au plus, une photo-souvenir [9.2] : « *Je ne souhaite pas personnellement la présence de journalistes, pas plus qu'un enregistrement de notre*

entretien. Une simple photo de notre rencontre suffira pour justifier notre démarche (...) Si toutefois vous l'acceptez, et uniquement si vous l'acceptez, mon épouse, mon fils et moi-même pourrons revêtir un « gilet jaune ». Nous ne vous demanderons pas un enregistrement de notre entretien ni la présence de journalistes, un tête à tête dans le respect républicain sera de mise ».

- Le mouvement des « gilets jaunes » est également critiqué du point de vue de sa structure (ou plutôt, de son absence de structuration »), et de son refus de se doter de représentants officiels : « rien ne pourra se structurer car ils ne veulent pas de représentant », « les gilets jaunes n'arrivent pas à s'organiser pour répondre à votre invitation » [10.5, 10.6]
- Enfin, l'idéologie d'une partie des manifestants « gilets jaunes » est timidement évoquée (« Je ne suis pas un gilet jaune, (...) car je trouve qu'il y a encore trop de politique, trop de racisme » ; « ce mouvement est gangrené par les extrêmes ») [10.7]

Il est fréquent que la revendication du statut de « **citoyen** » prenne le relais de la revendication du statut de « gilet jaune » [3.2]. Le terme de « citoyen » est souvent assorti de l'adjectif « simple » (« je suis un simple citoyen »). L'humilité de la présentation comme « **simple citoyen** » participe doublement d'une opération de légitimation de la requête : en tant que citoyens, les auteurs des messages ont droit à interpellier le pouvoir en place ; et en tant que « simples » citoyens, ils se détachent de toute autre caractéristique identitaire, ce qui leur permet de revendiquer la une forme **d'objectivité** et de **souci du bien commun**.

Dans cet esprit, les auteurs des messages se présentent le plus souvent comme **détachés de toute appartenance politique** [3.7]. Si déclarer avoir des sympathies pour le Président ou le gouvernement peut constituer une stratégie d'amadouage (et certains auteurs des messages affirment en effet avoir voté pour Emmanuel Macron), la dénégation de toute appartenance politique est globalement présentée comme une **garantie d'indépendance** vis-à-vis des partis, des syndicats et des lobbys – ce qui fait écho à la défiance massivement exprimée par le mouvement des Gilets jaunes vis-à-vis de ces organisations : « A ce jour, je vous écris car **cela fait 35 ans que je suis sans étiquette politique**, ce qui veut dire que je suis le plus neutre des neutres ».

Divers **statuts professionnels** sont mentionnés (entrepreneur, routier, gaveur d'oie et même Père Noël en centre commercial, ouvrier, auxiliaire de vie, médiateur social, éducatrice spécialisée, sapeur pompier...) [3.5]. Les mentions qui constituent le plus directement une légitimation de la demande de rendez-vous sont celles par lesquelles les auteurs des messages se présentent comme **retraité.e.s** (parce qu'ils apparaissent, dans les revendications, comme particulièrement pénalisés en termes de pouvoir d'achat) et **les militaires** (parce qu'ils seraient par principe soucieux de l'état du pays).

Enfin, la mention de **l'implantation géographique** des auteurs du message (Aude, Poitiers, Gironde, Lyon, île de France, Le Havre, Limoges, Vosges, Le Havre...) témoigne de l'importance de la **composante régionale de l'identité** qu'ils revendiquent [3.4]. Les mentions de Paris comme implantation principale de l'auteur du message sont pratiquement inexistantes – ce qui ne signifie pas qu'aucun auteur n'est Parisien, mais que cette implantation géographique n'est pas vue comme susceptible de légitimer une demande de rendez-vous.

Mails Gilets– vue synthétique, p.7

Des prises de parole spectaculairement dé-politisées et dé-conflictualisées

Alors que le mouvement des « Gilets jaunes », tel qu'il se manifeste dans les rues et tel qu'il est reflété par les médias, est caractérisé notamment par des flambées de violence et un très fort degré de conflictualité, on ne peut qu'être frappé par la tonalité massivement courtoise et constructive des messages³.

Un registre respectueux

Le ton d'une très grande majorité des messages **est extrêmement respectueux**, ce qui peut étonner au regard de la violence du contexte. Ce respect est le fait **aussi bien des auteurs de messages qui se présentent explicitement comme des gilets jaunes que des auteurs de messages qui disent ne pas en être**, mais souhaitent contribuer à la résolution de la crise.

Il se manifeste par :

- Le fait que 75% des messages mentionnent le titre du destinataire (Monsieur le Premier Ministre, Bonjour Monsieur le Premier Ministre...) dans leur formule d'adresse initiale, les autres faisant usage de salutations plus informelles (un simple « bonjour », par exemple) mais courtoises [8.1];
- Un ton *a minima* courtois, parfois clairement déférent, dans la formulation de la demande de rendez-vous (« *Ayant entendu Monsieur Edouard Philippe 1er ministre sur le fait qu'il souhaitait discuter avec un gilet jaune, je me permets de vous proposer un entretien selon votre convenance* ») ; seuls trois messages présentent leur requête comme une exigence (« *J'exige d'être reçu par monsieur le président de la république* ») [8.3]
- Des formules de clôture qui vont parfois bien au-delà du standard « *cordialement* » (« *respectueusement* ») [8.1]⁴

La façon dont ces messages sont formulés et structurés témoigne que dans la plupart des cas, leurs auteurs ont cherché à se conformer à ce à quoi ils imaginent qu'une « lettre aux autorités » doit ressembler : salutations formelles en début et en fin de message, présentation⁵, registre soutenu plus ou moins maîtrisé... l'ensemble suggérant qu'ils cherchent à manifester **le respect qu'ils nourrissent pour la fonction** de leur destinataire (Premier ministre).

Un positionnement humble mais stratégique

La manifestation de ce respect pour la fonction de leur interlocuteur va de pair avec **l'affichage d'une certaine humilité**, modérée lorsqu'ils se présentent comme **simples gilets jaunes** ou **simples citoyens** (et ces formules sont récurrentes), ou parfois emphatiques : « *même si je ne suis qu'une poussière en bas de l'échelle sociale* », « *je ne*

³ Il m'est impossible de savoir si c'est l'effet d'un tri préalable des messages ou non.

⁴ Encore n'ai-je pas inclus les salutations assurant « Mr le Premier Ministre ma plus haute considération » et formulations équivalentes.

⁵ La façon dont les auteurs se présentent est parfois clairement inspirée des formulaires administratifs, par exemple lorsqu'ils mentionnent leur nom avant leur prénom, leur date et lieu de naissance, le numéro du département après le nom de la ville où ils résident, etc.

suis pas une personne importante mais un simple être humain », « humblement », « sans prétention », « à mon petit niveau »... [8.2]

Dans le contexte de la crise des gilets jaunes, **dire « je ne suis rien », c'est dire « je suis tout »** : la revendication massivement portée par le mouvement étant de faire entendre la parole du « *peuple* », de la « *base* », des « *petites gens* », **plus on minimise son statut social, plus on légitime sa prise de parole.**

Une relation symétrique, voire inversée

C'est ce qui explique que les formulations qui suggèrent **une relation non pas verticale, mais symétrique, entre le Premier ministre et les auteurs des messages** soient aussi récurrentes. Si, dans le champ « objet » des messages électroniques considérés ici, le terme de « demande » est récurrent (demande d'entretien, demande de rendez-vous, demande de requête) [2.2], les formulations en termes d'offres ne sont pas rares [2.4]. Et le fait que les auteurs des messages se mettent en position de demandeur est fortement contrebalancé par une stratégie très fortement présente, qui consiste à **présenter cette demande de rencontre comme l'acceptation d'une requête formulée par le Premier ministre** : « *Suite à votre invitation, je suis disposé à venir discuter des problèmes actuels* », « *Je viens vers vous à la suite de l'appel que vous avez fais le 1er décembre, vous dites que vous êtes prêts à nous recevoir, je suis prête, moi à être entendu* », « *Vous voulez discuter ? alors discutons* ». [5_Préambule]

Une négation de la conflictualité

Une visée diagnostique

La démarche générale dans laquelle les auteurs des messages inscrivent leur demande d'entretien est une perspective d'assistance : il s'agit d'**aider** le premier Ministre à sortir de la crise : « *Je vous en supplie, demandez nous a vous aidée* », « *Pour aider le gouvernement à négocié avec les gilets jaunes et formé des propositions pour le pays* », « *cela pourrait peut-être vous aider* ». [5]

Les objectifs que les auteurs des messages fixent à la rencontre sont, dans un premier temps, **diagnostiques** : il s'agit d'identifier les **difficultés** auxquels les Français sont confrontés, et dont l'accumulation non résolue nourrit le mouvement des Gilets jaunes [5.1].

Certains messages rapportent ainsi directement les situations difficiles auxquelles sont confrontés leurs auteurs : chômage, maladie, situation familiale fragile, mais surtout précarité financière ; **on trouvera certains de ces récits de vie dans le volume analytique** [3.3]. Mais dans la plupart des messages, les auteurs proposent de **se faire le relais de ces difficultés**, de « *faire remonter* » les problèmes des citoyens au sommet de l'Etat, de permettre au Premier ministre de se « *connecter avec la base* » [5.2]

La lecture de ces mails suggère que **porter des revendications, ça se fait dans la rue** ; **l'entretien demandé par ces mails au Premier ministre est en revanche le temps des « propositions », des « solutions », du partage d'« idées », de la suggestion de « mesures ».**

Une visée curative

Ces difficultés étant identifiées, il s'agit de les corriger. On s'attend à ce qu'un conflit comme celui des « gilets jaunes » exprime cette phase de la discussion avec le gouvernement en

Mails Gilets– vue synthétique, p.9

termes de **revendications**, et tel est effectivement le cas, en partie tout au moins [5.3]. Mais l'observation des prédicats associés à ce terme suggèrent qu'il s'agit pour ainsi dire de **revendications honteuses** : il ne s'agit pas d'affirmer, de porter, de faire entendre des revendications, mais « *d'échanger sur les revendications* », de « *faire part des revendications* », d'« *évoquer nos revendications* » ; le vocabulaire actif et militant des « revendications » est dégradé en « *doléances* », puis en « *demandes* », voire en « *attentes* ».

A ces revendications – doléances – demandes – attentes répondent des **propositions** ou **solutions** – ce qui n'a rien d'inhabituel, sinon que ce ne sont pas les instances gouvernementales ou leurs conseillers, mais les auteurs des messages (« *simples citoyens* ») qui les identifient et les portent : ils affirment être en mesure d'« *apporter* », de « *proposer* », « *soumettre* », « *donner* », « *partager* », « *transmettre* » des solutions [5.5]. « *Solutions* » est massivement reformulé en « **propositions** » (qui souligne l'attitude coopérative des auteurs des messages), en « **mesures** » (qui pointe davantage la dimension experte), en « **idées** » (« idées » étant toujours, dans ce contexte, équivalent à « possible solution à la crise »).

De « **revendications** » à « **idées** », on voit le gouffre qui sépare une vision « classique » du conflit social en termes de lutte, pensée dans une perspective politique sur la base de rôles complémentaires, et une aspiration à une vision dépolitisée, coopérative, revendiquant une distribution des rôles d'identification des problèmes et de préconisation de remèdes qui serait, d'une certaine façon, indifférenciée : tout citoyen devrait, dans cette perspective, être légitime à prendre en charge chacun de ces rôles.

La légitimité des solutions annoncées par les auteurs des messages est étayée de deux façons [5.1] :

- **En conférant à ces solutions des attributs positifs** : ces solutions sont « *simples* », « *concrètes* », « *réalistes* », « *chiffrées* », « *peu coûteuses* », « *réfléchies* », « *raisonnées* », « *bénéfiques* », « *claires* », « *précises* », « *faciles à mettre en œuvre* », « *raisonnables* », « *financées* ».
- **En crédibilisant ceux qui les portent**, qui s'efforcent d'anticiper sur de possibles soupçons dont ils pourraient faire l'objet : « *Je ne suis pas une illuminée* », « *N'étant pas une personne farfelue* ») et à se présenter de façon positive : « *Les gens me qualifie de personne raisonnée qui sais se remettre en question* », « *J'ai les pieds sur terre, la tête sur les épaules et je saurais discuter intelligemment avec vous* », « *Je suis une personne équilibré et sensé* ».

Il ne s'agit pas d'une démarche intéressée (« *je ne souhaite aucune reconnaissance particulière* », « *je ne cherche pas la lumière, la gloire, les paillettes et que sais-je encore* », « *je ne demande pas d'argent* » : les auteurs des messages considérés affirment être gouvernés par le souci de l'intérêt général. Il s'agit d'agir « *dans l'intérêt du pays* », « *pour le bien des Français* », « *dans l'intérêt de tous* », de « *servir mon pays* », « *d'apporter mon tribut* », de « *contribuer au redressement de notre pays* » [1.2.2].

La dimension citoyenne au sens fort de la démarche affichée par les auteurs dans leurs messages justifie leur engagement volontaire pour la résolution de la crise par un **attachement fort à la France et à ses valeurs, à la démocratie, à la**

République [1.2.1]. Cet attachement se manifeste par l'emploi récurrent du **déterminant possessif** singulier (« *mon pays* ») ou plus encore, pluriel (« *notre si beau pays* », « *nos régions de France* », « *notre France* », « *notre nation* »), qui intègre dans un même collectif, soudé par un amour partagé pour le pays, l'auteur de la lettre, les « vrais » gilets jaunes et les autorités de l'Etat. Il se manifeste encore par des déclarations d'amour explicites, comme dans ce mail signé : « *Robert qui aime la France !!!* ».

Revendications, propositions, solutions

La présente étude ne peut aborder de façon satisfaisante cette question, la plupart des messages ne donnant aucune indication quant aux revendications portées ou solutions envisagées. Il s'agit en effet de mails dont la fonction première est de solliciter un rendez-vous afin, justement, de pouvoir exposer et discuter ces revendications et solutions avec le Premier ministre, et la teneur en est réservée à cet entretien souhaité.

Un certain nombre de messages annoncent un document joint, répertoriant certaines propositions à mettre en discussion ; mais ces documents joints ne m'ont pas été transmis, et je ne peux donc en rendre compte.

On trouvera cependant en annexe des représentations graphiques visant à restituer les quelques éléments de propositions énoncés dans les messages, ainsi que les justifications avancées en leur faveur.

Un registre émotionnel dysphorique

Le caractère constructif de la démarche tel qu'il est affiché dans bon nombre de mails, et l'amour de la France ou l'attachement à la République et à la démocratie qui le fonde, contrastent fortement avec le registre émotionnel dysphorique qui imprègne les messages.

Au-delà des quelques émotions positives attachées à la France et à l'engagement solidaire, ce sont essentiellement des **émotions négatives** qui marquent le ressenti des acteurs du conflit et en structurent la lecture.

Certaines de ces **émotions négatives** sont présentées comme des **causes** du conflit. Ainsi, c'est parce qu'il est **en colère** que le peuple se soulève [4.5] : « *je suis en colère* », « *le peuple est en colère* », « *les gilets jaunes sont dans une colère profonde* ». La colère est la version agissante d'autres émotions plus passives : **mal-être**, **malaise** [4.4.], **désespoir** [4.3], **désarroi** [4.8].

Les émotions suscitées par le conflit relèvent quant à elles du champ lexical de la **peur** [4.6], et vont de **l'inquiétude à l'effroi** : « *je m'inquiète de l'avenir de notre pays* », « *Je m'inquiète pour monsieur Macron et pour la France* » ; « *je crains le pire* », « *je crains pour mon pays* » ; « *beaucoup de gens ont peur* », « *j'ai peur pour la suite des événements* » ; « *ce samedi risque d'être effroyable* ». La peur est une **émotion projective**, et c'est l'anticipation sur un avenir perçu comme sombre (« **le pire est à venir** ») qui la déclenche [4.1].

La crise des Gilets jaunes est en effet perçue comme ayant vocation à s'amplifier et à dégénérer, comme en témoignent les extraits que voici : « *les actes violents risque de se multiplier* », « *pour éviter le pire à savoir la guerre civile* », « *une violence qu'ils ne pourrait plus contrôler* », « *face au pessimisme généralisé qui risque de dégrader à l'extrême nos*

Mails Gilets– vue synthétique, p.11

revendications tout comme vos relations futures », « cela ne présage rien de bon ils deviennent incontrôlables ». Il s'agit d'une « bombe », qu'il convient de « désamorcer » avant qu'elle n'explose.

La tristesse, autre émotion négative générée par le conflit, est, elle, ancrée dans le présent : c'est la contemplation de la situation actuelle qui la déclenche : « *C'est avec un cœur lourd que je m'adresse à vous, un cœur rempli de tristesse et de déception au vu des événements qui se sont déroulés* » ; « *la situation dans laquelle se trouve mon pays me désole au plus haut point* » [4.7].

Une réponse à leur requête jugée désastreuse

Enfin, je clorai ce volume par l'évocation de la réponse faite à certains des messages examinés ici. Cette réponse, émanant du cabinet du Premier ministre, est ainsi libellée :

Madame (ou Monsieur, selon le cas),
En réponse à votre message électronique, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le discours prononcé par le Premier ministre le 4 décembre 2018 à l'Hôtel de Matignon.
Je vous prie de croire, Madame (ou Monsieur), à l'assurance de mes salutations les meilleures.
Le Cabinet du Premier ministre

Je n'ai pas d'information me permettant de savoir si ce message a été envoyé systématiquement à toutes les demandes de rendez-vous adressées au Premier Ministre avant le 4 décembre – ou du moins, à toutes celles qui n'ont pas été satisfaites (il se peut que certains auteurs aient été reçus).

On peut en revanche constater que certains destinataires de ce courriel ont pris la peine d'écrire à nouveau au Premier ministre, pour réitérer leur demande d'être reçus. Bon nombre de ces messages, outre cette demande, faisaient état d'une réaction négative *a minima* d'irritation, parfois de véritable colère, devant l'inadéquation de la réponse au regard de la requête formulée :

Merci de relire ma demande je souhaite rencontre le 1^{er} ministre. Vous être à côté de la plaque Bien à vous

Se que je reçois ces un lien pour vous voir dire un discours ces pas sa que je veux moi ces vous voir pour trouve des solutions ensemble

Ils ont vu dans cette réponse une marque de mépris, confortant la perception que les Gilets jaunes ont de « l'élite dirigeante », et du **mépris** que cette dernière leur vouerait :

*je cherche à vous aider à sortir de la grave crise sociale « Gilets Jaunes ». **Prenez moi au sérieux** tant que cette crise est encore possible à résoudre. Bien à vous*

***De qui le Cabinet du Premier Ministre se moque-t-il ??** Pensez-vous que je puisse me contenter de ce genre de réponse ? Avez-vous au moins pris le temps de lire mon message ? J'en doute... Croyez-vous que je ne regarde pas ce qui se passe, que je ne sais pas ce que dit le Premier Ministre ?? Ou plutôt ce qu'il ne dit pas...*

Mails Gilets– vue synthétique, p.12

Ils ont eu le sentiment que l'appel au dialogue n'était qu'une **stratégie de communication** pour suggérer que le gouvernement était à l'écoute, sans aucune intention d'écouter réellement ; sinon, comment expliquer une contradiction si flagrante entre la sollicitation si humble des Gilets jaunes par le Premier ministre afin qu'ils acceptent la discussion, et une « fin de non-recevoir » si arrogante lorsqu'ils accèdent à la demande qui leur est adressée ?

*Je vous ai envoyé le 5 décembre plusieurs propositions concernant les revendications. En réponse de vos services, j'ai eu la copie de votre discours qui ne répond aucunement aux différentes propositions du message que je vous ai fait parvenir. **Vous précisez pourtant dans votre discours le dialogue, la concertation, je suis donc surpris de cette réponse.***

Ces réactions indignées reflètent sans doute une désillusion brutale alors que, on l'a vu, les auteurs de certaines lettres étaient dans une dynamique d'engagement et de proposition, visant à faciliter le diagnostic des problèmes et difficultés rencontrées par les Français et l'identification de solutions permettant d'y remédier :

*Une fois de plus j ai l impression que vous refusez le dialogue et que **souhaitez rester dans vos positions sans tenir compte du peuple Français.** Vous ne tenez absolument pas compte des revendications des Français et vous rester muets derrière vos principes et vos positions. Visiblement vous ne vous faites aucune remise en cause sans penser que d autres personnes que vos collaborateurs pourraient vous apporter des solutions... Vous n allez surtout pas imaginer qu un de vos concitoyen serait en capacité de donner un avis économiquement fiable pouvant apaiser quelques peu le sentiment injuste social des Français... Malheureusement **ce mépris des idées de certains Français**, ne faisant pas partie du gouvernement, est tout simplement entrain de vous faire perdre votre place.*

Il est probable que, pour les auteurs de ces lettres au moins, pas de réponse aurait été préférable à cette réponse-là ; au point qu'une des auteur.e.s annonce son **intention d'initier une grève de la faim**, une autre faisant porter la responsabilité des attitudes jusqu'aboutistes des Gilets Jaunes à de tels comportements :

Voyez vous, c'est avec ce genre d'attitude que nous sommes aussi décidés à ne rien lâcher, et pour ma part, je ne lâcherais rien.

***Présentation de la stratégie proposée
le 18 décembre par la Cndp***

41



Grand Débat National



Un processus en 4 étapes

Ces étapes représentent les 4 temps structurants du débat dans lesquels les citoyens doivent pouvoir se retrouver.

Le processus



Étape 1. Le Lancement

1 Lancement Annonce du « pacte »

Étape fondamentale qui détermine le "pacte" entre le gouvernement et les citoyens. Elle permet de livrer deux messages forts : (1) pourquoi le Gouvernement engage ce débat / qu'en attend il (2) comment le Gouvernement s'engage à tenir compte de ses conclusions. Ce pacte est la condition de la **crédibilité** et de la **confiance** dans le débat.

Le Gouvernement expliquera l'objet du débat (les thèmes), et affichera sa volonté de vouloir : **écouter, entendre et prendre en compte**.

La manière dont les résultats de la démarche seront pris en compte devra être posée de manière claire pour que les citoyens aussi adhérent et s'engagent dans ce « pacte ». Les résultats : il peut s'agir de procédures concrètes qui relèvent du registre du *responsivness* (par exemple, lois, mesures) ou d'éléments qui relèvent du registre de la *responsability*, d'une vision et d'un engagement de long terme (par exemple, être prêt à changer à évoluer, à bâtir ensemble une vision partagée du modèle de développement, non seulement économique mais aussi humain et de société).

La démarche proposée aura les caractéristiques suivantes :

Transparente : conçue et coordonnée par une Autorité indépendante, la Commission nationale du débat public, présidée par Chantal Jouanno.

Immédiate : elle répond à un besoin immédiat du citoyen de porter sa parole et de la faire peser. Le calendrier montre la volonté du gouvernement répondre, sans report, à la volonté des citoyens d'exprimer leur malaise et besoins.

Proximité : la démarche ne sera pas descendante et lointaine des lieux où les personnes vivent et se parlent. Elle sera là où « ça se passe ». Nous considérons que ce sera une occasion pour le pays de se parler et de « se regarder dans les yeux ».

Inclusive : pour toutes et tous : gilets jaunes, les jeunes, corps constitués, « simples citoyens ».

Innovante : elle se base sur des outils multiples et souples.

Étape 1. Le Lancement

Une démarche

Transparente	<i>par qui</i>	Cndp, Autorité indépendante
Immédiate	<i>quand</i>	Décembre-mars
Proximité	<i>où</i>	Multi-échelle (de la bourgade au national)
Inclusive	<i>pour qui</i>	Grand public, corps constitués, institutionnels
Innovante	<i>comment</i>	6 modalités

Étape 2. La préparation

La Cndp mène, jusqu'au début du mois de janvier, un travail d'écoute et d'activation des territoires et des relais (associations, syndicats, élus, « gilets jaunes », etc). Ce travail est déterminant. L'objectif est de **co-élaborer la méthode avec les parties prenantes**.

La Cndp leur présente la méthode et les sollicite quant aux conditions incontournables pour qu'ils s'engagent dans la démarche et la jugent de confiance. Nous élaborons ainsi une méthode de débat la plus proche des attentes, en termes de thèmes, de méthode et de participants.

Par ailleurs, une petite enquête qualitative sera menée auprès de 80 à 100 personnes (échantillonnage de la population) leur demandant des éléments de diagnostic et leurs attentes de ce débat. Les résultats seront résumés dans une courte vidéo validée par les 80/100 citoyens. Cette vidéo sera utilisée en démarrage de chaque rencontre ou débat pour permettre d'ouvrir l'échange en partant de la parole citoyenne et pas de celle des organisateurs ou des institutionnels.

Étape 2. La préparation

Préparation et Activation des territoires

Entretiens
Visites de terrain
Auditions
Groupe de 80 citoyens échantillon



De quoi voulez-vous parler ?

Comment voulez-vous en parler ?

Étape 3. Le Grand Débat National

La méthode adoptée pour ce débat sera :

innovante : les 6 outils proposés permettront de s'exprimer, de débattre et de proposer. Des citoyens ont seulement le souhait de témoigner, de livrer leur parole ou point de vue sans participer à une rencontre. Ils devront pouvoir le faire avec l'assurance que leur parole sera écoutée et intégrée aux conclusions. D'autres outils permettront de réels débats et l'émergence de propositions.

Foisonnante : une méthode où chacun aura une place à part entière.

Inclusive : une méthode qui mélangera les publics pour éviter le monopole des "habitués de la participation". Il faut aller chercher la parole lointaine, celle qui s'exprime peu ou jamais, celle qui ne se considère pas en mesure « d'exister » dans la sphère publique. Il faut veiller à ce que les publics se « mélangent », corps constitués, élus doivent dialoguer avec les citoyens (Max Mix : Maximum de Mixité). Pour cela, aux méthodes de mobilisation traditionnelles, s'ajouteront des méthodes telles que le tirage au sort.

Multiscale : il faut que les différentes échelles et échelons administratifs mobilisés (commune, département, région, état) soient co-porteurs non seulement des débats, mais aussi des réponses et des solutions (donc des responsabilités). La méthode permettra de mobiliser plusieurs échelles.

Étape 3. Le Grand Débat National

Une méthode...

Foisonnante

*Grand public
Acteurs institutionnels
Corps intermédiaires
Entreprises*

à chacun une place

Innovante

*6 outils pour :
s'exprimer
débatte
proposer*

à la carte

Inclusive

*Tirage au sort
Portes ouvertes
Invitations ciblées*

max mix

Multi-échelle

*Chaque échelle son outil
Commune et interco
département,
Région*

scaling up

Étape 3. Le Grand Débat National

6 outils

1	Débats auto-portés	Kit débat	Synthèses, vidéos
2	Débats mobiles	stands	Rapports étonnement, vidéos, fiches
3	Débat numérique	plateforme	Contributions, cahiers populaires
4	Conférence de consensus	présentiel	Rapport instantané, Propositions
5	Ateliers du futur	présentiel	Coalitions territoriales
6	Assemblée citoyenne délibérative	présentiel	Validation et hiérarchisation

La combinaison de ces outils permet de limiter les biais inhérents à chacun. Chaque collectivité, groupe de citoyens, association, collectif, peut demander l'activation sur son territoire d'un Débat labélisé, d'un stand ou d'un atelier du futur. Nous souhaitons que le débat s'adapte à chaque acteur et chaque territoire, et non le contraire.

1. **Débats auto-portés/Labélisés.** Ceux qui le veulent – associations, élus, groupes de citoyens.....- pourront télécharger ou demander à recevoir un Kit de débat pour porter un débat local. Le kit est double : méthodologique et thématique. Méthodologique, il explique : (1) comment organiser et mobiliser (2) comment animer (3) comment restituer à la Cndp ce débat. La partie thématique du kit sera fournie par le gouvernement. Elle doit fournir des informations neutres sur les 4 thèmes proposés par le gouvernement. Les porteurs de débat ont la possibilité d'utiliser le format de restitution proposée dans le kit ou de faire un compte-rendu en vidéo de 3 minutes environ du débat. Ces éléments seront publiés sur la plateforme du débat et pris en compte dans la synthèse finale. Une équipe dédiée au support et au suivi des débats locaux labélisés est prévue.
2. **Stand** : un outil sur demande, pour permettre au débat de s'inviter sur les marchés ou les places publiques. Dans les stands, fournis par l'organisations du GDN, il y aura des animateurs pour informer du débat, enregistrer par écrit ou par vidéo « vidéomathon » les témoignages de celles et ceux qui souhaitent s'exprimer. À la fin de la matinée, la personne qui tient le stand fait un rapport d'étonnement envoyé à la plateforme du débat et à l'équipe Restitution du GDN
3. **Plateforme** : il s'agit d'un outil numérique déployé à l'échelle nationale et permettant de contribuer en ligne en votant ou en hiérarchisant des mesures portées par le gouvernement et des propositions qui ont émergées dans le débat. Il sera possible de déposer sur la plateforme des contributions libres sur l'un des 4 thèmes du débat sous forme de Cahiers populaires.

4. **Conférence de consensus** : outil de débat, piloté par la Cndp, rassemblant environ 150/200 personnes, déployé plutôt à l'échelle régionale. L'objectif est de débattre et voter sur des propositions concrètes. Nous souhaitons adopter une stratégie de mobilisation mixte : invitations ciblées de représentants de corps constitués ou élus, quota de places réservées à la population sur inscription libre, tirage au sort. Pour atteindre les publics les plus éloignés on peut s'appuyer sur les dispositifs de participation existants (exemple : conseils citoyens). Un système de tirage au sort sur liste EDF, bailleurs et listes électorales est également possible pour atteindre un public plus éloigné. Les sous-préfets pourraient coordonner ces tirages au sort.

La Conférence de consensus s'articule en 3 phases :

> 1 *Phase* d'information et de focalisation des thèmes. Elle prévoit un « mandat » clair sur les discussions à mener dans un temps établi (en général, minimum 25 minutes/maximum 1 heure par thème).

Il est possible d'aborder dans une conférence les 3 thèmes de la transition écologique (se chauffer, se déplacer, travailler dans les renouvelables) ou seulement un thème. Un expert peut être mis à disposition pour éclairer le public. Les informations autour desquelles entamer les débats peuvent être fournies de plusieurs manières : présentées par un animateur, résumées dans des fiches, présentées dans des « pastilles vidéos ».

> 2 *Phase* de discussion par groupe d'environ 10/12 personnes réunies par table avec l'aide d'un facilitateur – modérateur (il ne distribue pas la parole !), qui doit également transcrire les remarques, commentaires et idées afin de les envoyer via un ordinateur relié en réseau à une « cabine de régie » (présente et visible dans la salle de manière transparente). Les experts organisateurs qui composent la « cabine de régie » ont une visibilité sur les travaux des tables et peuvent intervenir en temps réel pour suggérer des ajustements aux facilitateurs ou fournir des informations précises.

> 3 *Phase* La cabine de régie lit les commentaires, remarques et idées, rassemble les thèmes ou les propositions communes en les résumant dans des textes synthétiques. Ces synthèses sont présentées à toute l'assemblée et constituent la base pour la formulation de questions ou de mesures sur lesquelles le public de la salle vote. La votation électronique permettra de recueillir et projeter en temps réel les résultats exprimés.

5. Atelier du futur, outil « sur demande », visant particulièrement les entreprises et les acteurs économiques. Chaque région ou entreprise de taille régionale peut demander l'activation d'un Atelier du futur.

Il s'agit d'une méthode de participation des parties prenantes, notamment des entreprises, débouchant sur la production d'un plan d'action après un processus de diagnostic critique et de recherche d'un terrain commun (common ground).

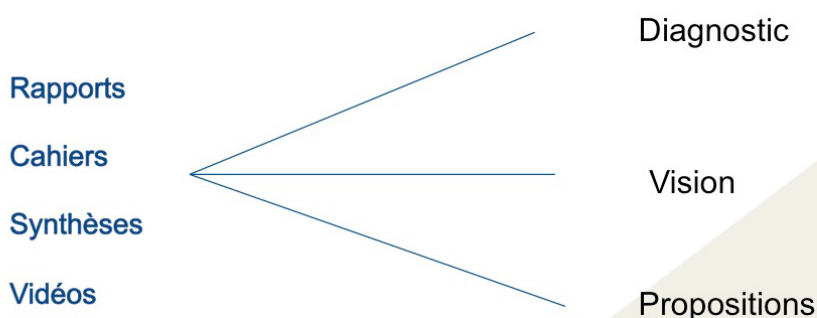
L'objectif est d'identifier des projets réalisables dans les entreprises. Les participants produisent un plan d'action sur la base de fiches actions qui détaillent les étapes de mise en oeuvre et fixent la date de la prochaine réunion du groupe pour suivre la mise en place des actions. Ce type de dispositif donne lieu à des compte-rendu et surtout des coopérations territoriales.

6. Assemblée citoyenne délibérative, outil piloté par la Cndp, qui doit avoir lieu en fin de débat pour permettre à un échantillon de la population française de s'exprimer, à travers un vote, sur le rapport de synthèse et les propositions du Grand Débat National.

Il s'agit d'une méthode de consultation citoyenne reposant sur la séquence suivante : invitation d'un sous-échantillon représentatif à se réunir pour délibérer ; apport d'une information équilibrée sur les enjeux examinés ; temps de délibération réunissant tous les participants, alternant des séances en plénière avec des experts et des ateliers citoyens ; en fin de délibération, les questions initiales du sondage sont posées de nouveau aux participants, permettant de mesurer la différence entre une opinion « à froid » et une opinion mûrie par la délibération.

Étape 4. Résultats

Une diversité de contributions



Étape 4. Résultats

Les résultats seront exploités, analysés et restitués par le Cndp qui produira un Rapport national.

Le rapport final doit donner à voir trois choses:

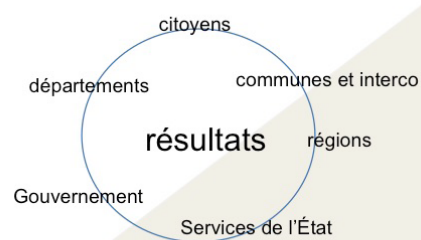
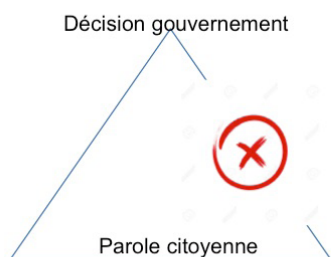
- le diagnostic, les problèmes et éléments de blocage (non à qui est la faute, mais quel est le problème),
- la vision, c'est à dire le modèle vers lequel tendre ou les ambitions portées par les participants,
- les propositions.

La Cndp restitue les débats de manière apolitique, en écartant tout attaque personnelle qui aurait été exprimée, mais sans filtrage. Elle offre une cartographie exhaustive. Elle ne se prononce pas sur la pertinence des contributions, ni sur le bien fondé des propositions.

Nous envisageons également des rapports intermédiaires à différentes échelles territoriales (départementale ou régionale) afin d'alimenter le débat à toutes les échelles

Étape 4. Restitution

Passer d'une approche pyramidale à une
approche circulaire



il est important que les réponses aux résultats du débat soient co-portées à plusieurs niveaux de responsabilité et qu'elles soient clairement exposées et justifiées devant le grand public et tous les participants.

